

Conseil communal de Saint-Gilles
Motion en faveur d'un réseau express bruxellois (REB)
et de l'accélération des travaux du RER.
(déposée par le groupe Ecolo-Groen)

- Considérant les demandes du Gouvernement bruxellois formulées dans le cadre des discussions relatives au projet de plan d'investissement pluriannuel de la SNCB ;
- Considérant que ces demandes visent notamment à assurer une desserte optimale intra-bruxelloise dans le cadre de la future exploitation du RER ;
- Considérant que la mise en service du RER est régulièrement reportée mais que son déploiement n'en reste pas moins prioritaire pour la Région comme pour ses communes ;
- Considérant que notre commune accueille la gare du Midi où passent de très nombreuses lignes de chemin de fer ;
- Considérant que ces lignes offrent potentiellement des liaisons directes et rapides vers le Quartier européen, les ZIR Delta (site du futur CHIREC) et Josaphat, Schaerbeek, le centre-ville, les grandes gares bruxelloises, ainsi qu'une meilleure accessibilité au Nord Ouest de la Région ;
- Considérant que l'offre actuelle de transport public (STIB, TEC, De Lijn) ne permet pas à ce jour de telles liaisons rapides ;
- Considérant la congestion automobile de nombreuses voiries, spécialement aux heures de pointe ;
- Considérant dès lors la nécessité de développer rapidement une offre complémentaire performante de transport public ;
- Considérant que le potentiel d'infrastructures ferroviaires (gares et voies) demeure largement sous exploité : fréquences faibles en journée et absence de desserte en soirée et le week-end ;
- Considérant que le déploiement d'un réseau express bruxellois (REB), reliant entre elles, de façon cadencée, un maximum de gares bruxelloises, pourrait intervenir à court terme, s'avérerait peu coûteux, permettrait une meilleure exploitation des infrastructures existantes et offrirait une solution qualitative de transport public ;

Le Conseil communal de Saint-Gilles :

- marque son soutien au déploiement d'un réseau express bruxellois (REB) optimisant l'utilisation des infrastructures ferroviaires, et en particulier la gare de Bruxelles-Midi, pour offrir des liaisons intra-bruxelloises performantes (toutes les 15 minutes, également en soirée et le week-end) ;
- demande au Gouvernement bruxellois de soutenir ce projet dans le cadre de ses concertations avec la SNCB ;
- demande au Gouvernement Fédéral d'inscrire la mise en service de ce REB dans le cadre du Plan

Pluriannuel d'Investissement 2013-2025 ainsi que dans le prochain plan de transport de la SNCB.

Copie de la présente sera adressée à :

- M. J-P. Labille, Ministre en charge des entreprises publiques.
- M. R. Vervoort, Ministre-président de la Région de Bruxelles-Capitale.
- Mme B. Grouwels, Ministre bruxelloise des Transports
- M. Marc Descheemaeker, administrateur délégué de la SNCB.
- M. Luc Lallemand, administrateur délégué d'Infrabel.